Mémoire dans le cadre de la commission d'enquête sur le projet de site d'enfouissement technique à Hébertville-Station.

Charles Harvey

Citoyen de Larouche

16 mai 2013

Mme Renée Poliquin coordinatrice de la commission d'enquête,

je suis citoyen de Larouche, demeurant à 4 km du village et à approximativement 3 km du site investigué par la Régie des matières résiduelles du Lac-st-Jean pour un nouveau LET.
Lorsque j'ai appris que la RMR conviait les citoyens d'Hébertville-Station à une séance d'information dans le but d'aménager un nouveau site d'enfouissement, je n'aurais jamais pu imaginer, qu'en fait, je demeurais plus près du site convoité que les habitants du village invité à cette rencontre. (J'exclus bien sûr les propriétaires de lots qui bordent la zone touchée)
C'est un peu plus tard, que j'ai pris connaissance du réel emplacement. J'ai compris alors que si des effets nuisibles devaient être ressentis, j'en serai incommodé bien avant eux.
Je comprenais que le site étudié se trouvait sur le territoire de la MRC du Lac-st-Jean, mais je ne pouvais me résoudre au fait que nous, les citoyens de Larouche, n'étions en rien consultés.
J'ai, par la suite, poussé ma démarche et j'ai contacté ma municipalité pour apprendre avec surprise qu'aucune consultation, aucune démarche n'avait été faite auprès d'elle.
Je me suis, à nouveau, interrogé longuement.

Comment peut-on prendre des ententes et offrir des mesures de compensation à une municipalité qui demeure plus loin du site quand il n'y a rien de prévu pour le village qui lui est localisé le plus proche?
Bien sûr, nous ne sommes pas sur le même territoire, mais nous sommes de la même région?

Des questions sont demeurées :
-Qu'arrivera-t-il à la valeur de ma propriété, cet endroit où j'ai fait le plus grand investissement de ma vie?
-Qu'adviendra-t-il de la qualité de mon air, de mon espace et de l'eau de mon puits de surface quand par exemple : des goélands trouveront le site, que des fusées seront envoyées au ciel pour les éloigner, que des odeurs seront poussées par les vents, que des bruits d'opération constants de basses fréquences s'entendront à distance et je ne sais quoi encore parce qu'on ne peut tout prévoir.

N'ai-je pas droit que mon environnement demeure sain et sûr?

Je ne souhaitais pas être alarmiste, j'ai alors fait la lecture des documents du promoteur et participé à la 1ère partie de la commission d'enquête avec une attitude ouverte, prêt à être rassuré.
Ces démarches n'ont en rien soulagé mes inquiétudes. Beaucoup d'interrogations peu de garanties.

Je suis contraint de vous dire que je ne peux qu'éprouver les mêmes inquiétudes vis-à-vis cette démarche quand le promoteur, durant sa présentation, n'a pu promettre que de minimiser, limiter et réduire les effets nuisibles.
Mais aussi, lorsqu'il a rappelé que les vents dominants souffleraient les odeurs vers aucune zone habitée, je ne suis que devenu plus circonspect.
Les vents dominants soufflent d'ouest vers l'est donc à l'opposé d'Hébertville-Station;
je demeure à l'est du site; loin de moi l'idée d'être cynique, mais la municipalité de Larouche fait-elle partie d'une zone que le promoteur considère inhabitée?

Enfin, la membrane de géotextile devrait durer selon eux, mais comment pourront-ils assurer son étanchéité lorsque comme toujours l'imprévu arrivera. Sur combien de temps peut-on être sûr que l'imprévu n'arrivera pas?
Je présume que je devrais m'en remettre au hasard puisque n'étant pas un citoyen de leur territoire rien n'est prévu pour moi.

Mises à part l'absence de garanties ou d'entente avec la municipalité de Larouche dans ce projet, il m'apparaît sûr que le promoteur doit méconnaître la richesse naturelle du lieu qu'il souhaite transformer.
Un endroit pourtant caractérisé par la présence d'un grand nombre de cours d'eau et de milieux humides en zone boisée. Un lieu demeuré considérablement intact et qui devait le rester dû entre autre à son relief accidenté. Un lieu de valeur à proximité de la grande plaine du Lac-St-Jean où l'agriculture a réduit considérablement ces sites privilégiés pour la nature.
Demeurant moi-même à proximité de cet habitat et le visitant depuis longtemps par l'entremise de la terre familiale, j'ai pu aussi constater, au cours des années, comment l'endroit était peuplé par quantité de chevreuils, d'orignaux, de canards, de lièvres, de rongeurs, d'amphibiens, etc. Des populations florissantes très peu dérangées puisqu'on y pratique peu de chasses et que peu d'activités humaines et de résidences s'y trouvent.
Je m'explique mal qu'un tel lieu ait pu être choisi. Cela m'a, par contre, éclairé lorsque j'ai appris durant la rencontre orchestrée par la commission d'enquête que le choix du site avait été fait avant même que l'étude d'impact sur les milieux naturels ne soit complétée.
Je suis inquiet, un site d'enfouissement changerait à jamais cet endroit, les répercussions se ressentiraient dans toute cette zone bordée par la 170, la route des fondateurs et le rang St-Pierre et la dénaturaliseraient sans retour.
Je sais qu'il faut bien choisir un endroit mais d'autres solutions peuvent et doivent être envisagées. La RMR devrait se tourner vers des lieux qui sont naturellement moins riches. Des lieux qui ont déjà été transformés par l'homme et qui ont perdu leur caractère naturel à jamais

Je souhaite que mes propos soient entendus et soient bien pesés, même si je suis un simple citoyen faisant partie d'une autre MRC.